

<https://snes-aude.fr/spip.php?article233>



CDEN du 9 décembre 2020 : bilan de la rentrée scolaire

- Actualité - Mobilisations -



Date de mise en ligne : lundi 14 décembre 2020

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Le CDEN a abordé le bilan de la rentrée scolaire du point de vue de l'Éducation Nationale et du Département de l'Aude.

Les membres FSU du CDEN sont Jean-Louis Burgat, Ingrid Lopez, Julia Pourhomme et Julie Rech (SNUipp-FSU), Patrick Borde, Stéphanie Cauquil et Hélène Maillot (SNES-FSU) et Marjorie Magron (SNEP-FSU).

Vous avez dit : « dialogue social » ?

Ce CDEN qui déroulait en visio-conférence n'a pu démarrer qu'avec une bonne demi-heure de retard car la DSDEN n'arrivait pas à entendre les autres membres ! Comment ne pas y voir un écho au refus du Ministère de l'Éducation Nationale d'écouter les personnels ?

Dans sa déclaration préalable, la FSU a rappelé tous les **errements** de l'institution depuis le début de l'année, qui place les personnels dans une situation de plus en plus difficile. Elle a rappelé ses **revendications** en matière de **revalorisation** des personnels et d'**investissement** dans le service public d'éducation et son appel à la **grève** pour le **mardi 26 janvier** prochain.

Bilan de la rentrée scolaire de la DSDEN

Madame la DASEN nous a présenté un diaporama montrant les évolutions des effectifs globaux des écoles, des collèges et des lycées. Nous avons demandé à ce que, comme chaque année, nous soient transmis les tableaux des effectifs constatés à la rentrée scolaire dans chaque établissement. Madame la DASEN a dit qu'on nous les enverrait sans problème. Nous nous étonnons d'autant plus de ne pas les avoir reçus avant, ce qui nous aurait permis de les étudier précisément avant d'entendre la présentation des chiffres globaux de la DSDEN.

Dans les **écoles**, les chiffres présentés montrent une **baisse régulière des effectifs** constatés depuis 2016 (passage de 31000 élèves en 2016 à 29000 en 2020). Cette baisse est moins marquée dans l'est du département.

Mme la DASEN a rappelé qu'aucune fermeture de classe n'avait été faite dans les écoles rurales, ce qui avait conduit à limiter les ouvertures, même si les classes ne dépassaient pas les taux-pivots (30 élèves par classe en maternelle, 27 en élémentaire, et 25 en REP).

Pour la FSU, cette baisse des effectifs est due à l'utilisation de la scolarisation des **moins de 3 ans** comme **variable d'ajustement**. En effet, le solde migratoire du département est positif et la catégorie des enfants de moins 14 ans est en augmentation.

Dans les **collèges**, les effectifs sont en **hausse**, y compris les effectifs des SEGPA et des ULIS. Cette hausse est plus marquée dans les collèges du Narbonnais et dans les collèges des grandes villes. Les collèges de Lézignan-Corbières connaissent toujours une hausse des effectifs importante. Mme la DASEN a expliqué qu'une baisse était à prévoir au vu des effectifs des cohortes qui sont actuellement à l'école primaire.

La FSU a alors regretté que les effectifs précis des collèges n'aient pas été fournis : il aurait été intéressant de voir dans combien de collèges les effectifs atteignent les **30 élèves par classe** voire les dépassent. Ces documents nous ont été transmis au lendemain de la réunion : nous en ferons une analyse approfondie.

Dans les **lycées**, on constate, contrairement aux années précédentes, une **augmentation** du nombre d'élèves scolarisés en **voie professionnelle** (environ 70 élèves en plus) au détriment de la voie générale et technologique (environ 80 élèves en moins), sans qu'il soit possible de savoir si le contexte de crise sanitaire a pu influencer ce phénomène ou s'il s'agit d'une tendance qui pourrait perdurer. La DSDEN relève en tout cas qu'il y a eu **davantage de redoublements de 3ème** que les autres années.

Concernant les dérogations accordées en 6ème et en 2nde, leur nombre est stable. Mme la DASEN relève que l'absence de continuité du parcours bilingue occitan à Narbonne (proposé au collège Cité mais dans aucune école publique de Narbonne) conduit à des dérogations en faveur d'élèves inscrits dans des calendretas privées au primaire.

Scolarisation des élèves en situation de handicap

Il y a 2400 élèves en situation de handicap dans le département.

301 élèves sont scolarisés en ULIS écoles, 264 en ULIS collèges et 62 en ULIS lycées. 3 ULIS ont ouvert cette année : école Jean Moulin à Castelnaudary, collèges de Capendu et de Coursan.

887 élèves bénéficient d'une notification de matériel adapté.

Au 10 novembre dernier, 1151 élèves bénéficiant d'une notification d'accompagnement (752 aide mutualisée et 399 aide individualisée). **104 élèves restaient sans AESH** malgré une notification d'aide individualisée ou mutualisée, soit environ 10 %. Pour Mme la DASEN, ce nombre reste inévitable en raison du temps de latence incompressible entre une nouvelle notification d'un élève ou une démission d'une AESH et un nouveau recrutement.

Pour la FSU, certains élèves notifiés sont sans AESH depuis la rentrée, et d'autres, en cette période de crise sanitaire, se retrouvent sans accompagnement si leur AESH est en arrêt maladie ou en isolement. Cette situation met en difficulté les élèves concernés ainsi que les professeurs de ces élèves.

Mme la DASEN a par ailleurs annoncé que **la mise en place d'AESH remplaçantes** était à l'étude.

Au 10 novembre, 10 élèves étaient en attente d'une affectation en ITEP et environ 80 élèves en attente d'une affectation en IME (une quarantaine d'élèves ont une notification d'affectation en IME mais les familles n'ont pas souhaité les y inscrire).

Le groupe de travail et d'échange issu du CDEN consacré à la scolarisation des élèves en situation de handicap doit se réunir prochainement.

Instruction dans la famille

Les déclarations d'instruction dans la famille ont **augmenté** de manière significative cette année, en lien avec la situation sanitaire. Pour la FSU, il est important de tenir compte de ces chiffres et d'anticiper les retours d'un certain nombre d'élèves à la prochaine rentrée dans l'attribution des moyens tant au 1er degré qu'au 2nd degré.

Des questions sans réponses...

La FSU avait adressé un certain nombre de questions diverses avant la séance, mais un certain nombre n'a pas reçu de réponse.

Pour le nombre d'élèves inscrits en UPE2A ou dans les autres dispositifs pour **élèves non francophones**, les réponses n'ont pas été données en séance et les documents transmis le lendemain ne donnent que le nombre global d'élèves concernés dans le département.

Concernant le nombre de jours d'école perdus par les élèves depuis le début de l'année faute de remplaçant et du nombre de professeurs des écoles contractuels prochainement recrutés dans le département, Mme la DASEN a affirmé que ces questions n'entraient pas dans le champ de compétence du CDEN, qui ne s'intéressait pas aux questions de gestion des personnels.

La FSU a soutenu qu'il s'agissait bien d'une question d'attribution de moyens d'enseignement, qui est précisément une compétence du CDEN.

On nous a répondu que le nombre d'absences non remplacées était « très minime » : entre 20 et 30 par jour, et que ce nombre était déjà régulièrement atteint les années précédentes. Pour la FSU, ce nombre est inacceptable et montre bien que le département souffre d'un manque de personnels important. Il n'a en revanche pas été possible de savoir quelle était la dotation attribuée à l'Aude en termes de moyens de remplacement .

Pour le dire clairement, le bilan de rentrée de la DSDEN n'a comporté à aucun moment le mot « Covid » ni l'expression « crise sanitaire. »

Bilan de rentrée du Département

Mme Rivel, vice-présidente du Conseil Départemental, a présenté les **moyens humains** supplémentaires mobilisés pour faire face à la crise sanitaire dans les collèges : 4 postes de titulaires (Collèges de Limoux, Trèbes, Cuxac-Cabardès et Les Fontanilles à Castelnaudary) et 4 renforts supplémentaires (collège de Couiza, Bram, Grazaillès et Jules Verne à Carcassonne), ainsi que 56 emplois contractuels pour assurer des remplacements.

Le Département a également recouru à des entreprises d'insertion active par l'économie (IAE) pour assurer un renfort, pour l'équivalent de 160000 euros supplémentaires.

Le Département a également pris en compte de charges Covid (surcoût de viabilisation, prise en charge des SMS, équipements de sécurité Covid) et a prévu d'augmenter la dotation de fonctionnement des collèges publics de 1 % en 2021.

La FSU a salué le **travail des agents du Département** dans les collèges, qui ont dû faire face à de nombreuses nouvelles tâches en raison de l'application des protocoles sanitaires.

Travaux dans les collèges.

Certains travaux prévus ont été retardés par la crise sanitaire, c'est le cas pour la reconstruction du collège Alain, qui commencera en mars 2021 ou la construction d'un nouveau bâtiment au collège de Couiza, décalée à l'été prochain. En revanche, la livraison de la dernière tranche des travaux du collège Les Fontanilles est prévue pour la fin du mois de décembre 2020.

M. Goutay, directeur du service départemental d'éducation, culture et sport, a mis l'accent sur certains travaux comme la livraison de l'internat du collège Victor Hugo à Narbonne et la poursuite de travaux de rénovation dans cet établissement, ou le déplacement de la cantine au collège du Bastion à Carcassonne.

Qualité de l'air intérieur

La FSU a posé une question sur les analyses de l'air intérieur, obligatoires dans les collèges depuis janvier 2020, et qui ont une résonance particulière en cette période de crise sanitaire avec le **risque aérosol**.

M. Goutay a répondu que les démarches avaient été initiées en mars dernier mais qu'elles avaient été interrompues par la crise sanitaire. Il a assuré qu'elles doivent reprendre dès que possible. Il a précisé que les agents avaient été sensibilisés sur la nécessité de ventiler les locaux en particulier dans le cadre de la demi-pension par rapport au risque aérosol.

Budget participatif

Le Département a été interpellé sur l'attribution de subventions à deux écoles privées (une sous contrat et l'autre hors contrat).

Mme Dumontet, vice-présidente du Conseil Départemental, a expliqué que ces deux subventions étaient suspendues dans l'attente d'une clarification sur le cadre réglementaire de cette subvention.

Transports scolaires

La Région a présenté la situation des transports scolaires dans le département. Elle a évoqué un risque de **carence de conducteurs de cars** à l'avenir, phénomène d'ampleur nationale, qui pourrait conduire à devoir adapter la carte scolaire.